

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique (Oral(e)) : Catégorie 2 (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central)
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Oral(e)) : Catégorie 2 (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central, Système immunitaire, Foie)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central) en cas d'ingestion.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central, Système

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 11/30/2018

immunitaire, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

| Nom Chimique | Nom commun/Synonyme | No. CAS | Concentration (% w/w) |
|-----------------------|-----------------------|------------|-----------------------|
| Albendazole Sulfoxide | Donnée non disponible | 54029-12-8 | $\geq 10 - < 30$ * |
| Glycérine | 1,2,3-propanetriol | 56-81-5 | $\geq 5 - < 10$ * |

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 11/30/2018

| | | |
|--|---|--|
| | | Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin. |
| En cas d'inhalation | : | En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale. |
| En cas de contact avec la peau | : | En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste. |
| En cas d'ingestion | : | En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. |
| Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés | : | Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes en cas d'ingestion. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. |
| Protection pour les secouristes | : | Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8). |
| Avis aux médecins | : | Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | | |
|--|---|--|
| Moyen d'extinction approprié | : | Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique d'extinction |
| Moyens d'extinction inadéquats | : | Inconnu. |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. |
| Produits de combustion dangereux | : | Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NO _x) oxydes de soufre |
| Méthodes spécifiques d'extinction | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : | En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle. |

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 11/30/2018

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder sous clef. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 11/30/2018

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|---------------------------|------------|------------------------------------|---|-----------|
| Albendazole Sulfoxide | 54029-12-8 | TWA | 40 µg/m ³ (OEB 3) | Interne |
| Autres informations: DSEN | | | | |
| | | limite d'essuyage | 100 µg/100 cm ² | Interne |
| Glycérine | 56-81-5 | TWA (Brouillard) | 10 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | TWA (Brouillard) | 10 mg/m ³ | CA BC OEL |
| | | TWA (Brume respirable) | 3 mg/m ³ | CA BC OEL |
| | | VEMP (Brouillard) | 10 mg/m ³ | CA QC OEL |

Mesures d'ordre technique : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement. Les opérations en laboratoire ne nécessitent pas un confinement spécial.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

Protection des mains
Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 2.2 | 10/01/2022 | 3884316-00009 | Date de la première parution: 11/30/2018 |

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|-------------------------|
| Aspect | : suspension |
| Couleur | : blanc |
| Odeur | : Donnée non disponible |
| Seuil de l'odeur | : Donnée non disponible |
| pH | : Donnée non disponible |
| Point de fusion/congélation | : Donnée non disponible |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | : Donnée non disponible |
| Point d'éclair | : Sans objet |
| Taux d'évaporation | : Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Sans objet |
| Inflammabilité (liquides) | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |
| Densité relative | : Donnée non disponible |

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

| | | |
|--|---|---|
| Densité | : | Donnée non disponible |
| Solubilité | | |
| Solubilité dans l'eau | : | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : | Sans objet |
| Température d'auto-inflammation | : | Donnée non disponible |
| Température de décomposition | : | Donnée non disponible |
| Viscosité | | |
| Viscosité, cinématique | : | Donnée non disponible |
| Propriétés explosives | : | Non explosif |
| Propriétés comburantes | : | La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant. |
| poids moléculaire | : | Donnée non disponible |
| Taille des particules | : | Donnée non disponible |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| Réactivité | : | Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité. |
| Stabilité chimique | : | Stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : | Peut réagir avec les agents oxydants forts. |
| Conditions à éviter | : | Inconnu. |
| Produits incompatibles | : | Oxydants |
| Produits de décomposition dangereux | : | Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu. |

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 1,500 mg/kg

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

DL50 (Rat): 2,400 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 265 mg/kg
Voie d'application: Intraveineuse

Glycérine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Cobaye): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Glycérine:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Glycérine:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Dermale
Évaluation : Possibilité ou évidence d'un degré allant de faible à modéré de sensibilisation cutanée chez l'être humain

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

Résultat : positif
Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Dermale
Résultat : Produit sensibilisant

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique
Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Résultat: négatif

Glycérine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Résultat: négatif

Cancérogénécité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
NOAEL : 400 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

Durée d'exposition : 2 années
NOAEL : 20 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Aucune évidence de cancérogénicité lors d'études chez des animaux.

Glycérine:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Fertilité: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: LOAEL: 10 Poids corporel mg / kg
Résultat: Embryotoxicité., Malformations squelettiques.

Type d'essai: Croissance
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: LOAEL: 30 Poids corporel mg / kg
Résultat: Embryotoxicité., Malformations squelettiques., toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 5.8 Poids corporel mg / kg
Résultat: Incidences sur la croissance postnatale.

Type d'essai: Croissance
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: LOAEL: 7 Poids corporel mg / kg
Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés.

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.
- Évaluation

Glycérine:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central) en cas d'ingestion.

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Voies d'exposition : Oral(e)
Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central, Système immunitaire, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Composants:**Albendazole Sulfoxide:**

Voies d'exposition : Oral(e)
Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central, Système immunitaire, Foie
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Albendazole Sulfoxide:**

Espèce : Rat
LOAEL : 168 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 4 Sem.
Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Testicule
Symptômes : Diarrhée, Vomissements

Espèce : Chien

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

LOAEL : 48 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 4 Sem.
Organes cibles : Tractus gastro-intestinal
Symptômes : Diarrhée, Vomissements

Espèce : Souris
LOAEL : 40 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 3 mois
Organes cibles : Sang, Foie, Nez
Symptômes : Effets hématologiques, Effets sur le foie

Espèce : Rat
LOAEL : ≥ 30 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 6 mois
Organes cibles : Sang
Symptômes : Effets hématologiques

Espèce : Chien
LOAEL : 40 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 6 mois
Organes cibles : Sang, Foie
Symptômes : Effets hématologiques, Effets sur le foie

Espèce : Rat
NOAEL : 7 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 60 jr
Organes cibles : Foie, Testicule
Symptômes : Effets sur le foie, effets sur le système reproducteur masculin

Glycérine:

Espèce : Rat
NOAEL : 0.167 mg/l
LOAEL : 0.622 mg/l
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition : 13 Sem.

Espèce : Rat
NOAEL : 8,000 - 10,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

Espèce : Lapin
NOAEL : 5,040 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 45 Sem.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 11/30/2018

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

- Information générale : Symptômes: Réactions allergiques, perte de cheveux, Troubles digestifs, Migraine, Étourdissements
- Contact avec la peau : Organes cibles: Peau
 Symptômes: Réactions allergiques
 Remarques: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Ingestion : Organes cibles: Tractus gastro-intestinal
 Symptômes: Troubles digestifs, Diarrhée, Douleur abdominale
 Organes cibles: Système nerveux central
 Symptômes: Migraine, Étourdissements
 Organes cibles: Foie
 Symptômes: modification de la fonction hépatique
 Organes cibles: Système immunitaire
 Symptômes: effets sur le système immunitaire

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.024 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: FDA 4.08
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 50 mg/l
 Point final: Taux de croissance
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: FDA 4.01
 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- ErC50 (Microcystis aeruginosa): 50 mg/l
 Point final: Taux de croissance
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: FDA 4.01
 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Glycérine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 54,000 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,955 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Pseudomonas putida): > 10,000 mg/l
 Durée d'exposition: 16 h
 Méthode: DIN 38 412 Part 8

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

Persistance et dégradabilité**Composants:****Glycérine:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 92 %
Durée d'exposition: 30 jr
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****Albendazole Sulfoxide:**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 1.86

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.7

Glycérine:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.75

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Albendazole Sulfoxide)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9

IATA-DGR

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
Date de la première parution: 11/30/2018

UN/ID No. : UN 3082
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(Albendazole Sulfoxide)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S.
(Albendazole Sulfoxide)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Albendazole Sulfoxide)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Code ERG : 171
Polluant marin : oui(Albendazole Sulfoxide)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

AICS : non établi(e)
DSL : non établi(e)
IECSC : non établi(e)

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 2.2 Date de révision: 10/01/2022 Numéro de la FDS: 3884316-00009 Date de dernière parution: 04/09/2022
 Date de la première parution: 11/30/2018

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

| | | |
|------------------|---|---|
| CA AB OEL | : | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| CA BC OEL | : | Canada. LEP Colombie Britannique |
| CA QC OEL | : | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| CA AB OEL / TWA | : | Limite d'exposition professionnelle de 8 heures |
| CA BC OEL / TWA | : | Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| CA QC OEL / VEMP | : | Valeur d'exposition moyenne pondérée |

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

| | | |
|---|---|--|
| Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique | : | Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/ |
|---|---|--|

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 04/09/2022 |
| 2.2 | 10/01/2022 | 3884316-00009 | Date de la première parution: 11/30/2018 |

Date de révision : 10/01/2022
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F